



L'association Cap Solidarité Madagascar, fondée le 18 avril 2012 (parution au journal officiel le 19 mai 2012, enregistrée sous le n° W 29120020) intervient à Madagascar, principalement sur la côté est.

Elle prend la suite de l'association « Echanges Solidarité », qui intervenait dans les mêmes secteurs depuis 2008, pour une partie de son action.

L'association « Cap Solidarité Madagascar » est reconnue « d'intérêt général » à caractère humanitaire, depuis le mois de juin 2012.

Ainsi, notre association poursuivra l'action auprès des enfants et des femmes. Elle souhaite également développer des échanges solidaires avec le monde de la mer (pêcheurs et constructeurs d'embarcations).

La mission 2012, validée par notre conseil d'administration, se déroulera dans 3 secteurs géographiques :

- De Belo/mer à Tuléar, auprès des villages de pêcheurs et des chantiers de construction navale ainsi qu'au musée de la mer de Tuléar. Leur mission : prendre contact avec les pêcheurs et les constructeurs pour repérer des besoins, envisager des projets d'échange, s'informer et se documenter sur l'histoire et les traditions.
- Dans le secteur de Nosy Varika et Fiadanana, auprès des associations de femmes pour contribuer à la construction d'écoles et de halte garderie.
- Dans le secteur de Mananjary, auprès des pêcheurs pour repérer et analyser leurs besoins, notamment en matière de sécurité.

Pour contribuer à cette mission, 4 membres de notre association effectueront cette année un séjour à Madagascar, du 1^{er} octobre au 14 novembre.

Ces personnes sont :

- Claude Décadi (responsable de la mission)
- Solange Décadi
- Alain Le Berre
- Nadine Le Berre

Claude et Solange Décadi ont précédemment effectué plusieurs missions à Madagascar pour l'association « Echanges Solidarité ».

Sur place, ils travailleront, avec des professionnels malgaches, à la réalisation de cette mission dans le respect des réglementations en vigueur à Madagascar.

La Présidente de Cap Solidarité Madagascar
Anne Marie GUINARD